

Pénombre(*) : espace public de réflexion et d'échange sur l'usage du nombre dans les débats de société : justice, sociologie, médias, statistiques.

Gérard Kuntz

L'association Pénombre a été créée en juin 1993, pour développer un espace public de réflexion et d'échange sur *l'usage du nombre* dans les débats de société. Les nombres sont des êtres sociaux, résultats d'une construction dont il vaut mieux connaître le maçon et l'entreprise. Pour que les nombres commencent à prendre sens, il faut connaître les définitions, les concepts utilisés. Sans être spécialiste, on peut se poser quelques questions sur les méthodes de collecte de l'information. Quand on lit par exemple dans la presse à propos des écoutes téléphoniques : « 100 000 Français victimes d'interceptions sauvages », on peut légitimement se demander « Comment fait-on pour recenser les écoutes téléphoniques sauvages ? ».

Le nombre comme être social a sa vie, une longue vie parfois. Il roule deci delà dans le corps social pour nous atteindre, par millions, à l'heure du petit-déjeuner ou au « 20 heures ». Il se joue des frontières et des supports.

Comment cette entité est-elle reçue par un journaliste, un ministre, un électeur ? Qu'en fait-il, comment s'en sert-il ? Mystère. Pénombre entend contribuer à lever le voile en favorisant la rencontre de tous ceux qui, à un titre quelconque, participent à la vie sociale des nombres.

La plupart des fondateurs de « Pénombre » sont des spécialistes de la justice pénale (chercheurs, chargés d'étude ou de communication, statisticiens, magistrats). « Pénombre », c'était la contraction de « pénal » et de « nombre », mais, dès le début, l'association a voulu s'intéresser à d'autres questions, pour ne rejeter *a priori* aucun domaine de la vie sociale.

Par exemple, les déboutés du droit d'asile, la pauvreté, le hasard, l'épidémiologie, les avortements non déclarés, les agressions sexuelles dans l'armée américaine, les accidents routiers, l'immigration clandestine, l'excédent des exportations, les déficits publics, le chômage, la vache folle, le recensement des écoutes sauvages, les inégalités de salaires entre hommes et femmes, le renouvellement des générations, le tabagisme passif, la pollution des rivières, le pot catalytique, le nombre de morts à Waterloo, la violence à l'école, le budget en matière informatique de la justice et bien d'autres choses...

(*) <http://www2.unil.ch/penombre/index.htm>

Pénombre dispose de deux publications : la *Lettre blanche*, bulletin trimestriel tiré à 2400 exemplaires (29 numéros parus), la *Lettre grise*, plus technique et sans périodicité (6 numéros parus), ainsi que de quelques textes « hors-séries » (voir la page Publications).

Tous les adhérents peuvent y écrire. D'autres aussi. La discussion et le choix des textes se font au cours d'un « Conseil » mensuel très large, suivi du crible de la rédaction...

L'association organise des débats publics : les *Nocturnes de Pénombre*. Et fait vivre un site Internet dont l'offre est généreuse et de grande qualité.

Les animateurs partagent le plaisir du débat d'idées, des confrontations dont ils ont l'impression de sortir un peu moins stupides, l'envie de mobiliser les compétences des uns et des autres, au service d'une certaine idée de la démocratie. Et tout cela dans la gaieté !

Les publications sont disponibles par numéros (de publication), par thèmes et par auteurs. Un moteur de recherche facilite le tri.

Les « chiffres » ne parlent jamais par eux-mêmes ! Le site contient une foule de textes capables d'éveiller la vigilance à l'égard de ceux – ignorants ou malveillants – qui maltraitent ou manipulent les nombres. Pour donner à leur discours un vernis scientifique ?

Dès le Collège et tout au long du lycée, « Pénombre » peut inspirer des travaux interdisciplinaires de « formation citoyenne ». Faire réfléchir (et sourire) les élèves à propos des sottises soulignées sur le site est sans doute la meilleure thérapie contre leurs propres approximations. Peut-être contribueront-ils à étoffer le site, à l'image de la réaction suivante, lue sous la rubrique *Lisez quelques réactions déjà reçues* :

« Entendu au journal télévisé de France 2, à 20 heures, le jeudi 17 février 2000, dans un reportage sur le système carcéral :

“ Les chiffres parlent d'eux-mêmes : il y a presque deux fois moins de récidive chez ceux ayant bénéficié d'une libération conditionnelle ”.

Sachant que cette faveur n'est pas accordée au hasard, l'existence d'un biais dans l'échantillon des libérés sous condition nuance considérablement l'impression que l'affirmation peut laisser à l'auditeur distrait. Les chiffres ne parlent donc jamais d'eux-mêmes, et il est quelque peu agaçant d'entendre le contraire lors d'un JT ».